

La réserve naturelle régionale des Seiglats

19 juillet 2024 |



Le site dit « des Seiglats » fait partie d'un ensemble d'anciennes carrières liées aux premières extractions de granulats alluvionnaires. La Réserve naturelle régionale (RNR) des Seiglats, d'une surface d'environ 62 ha, se situe dans un méandre de l'Yonne, sur la commune de Cannes-Ecluse en Seine-et-Marne. Depuis son exploitation dans les années 1970, le site n'a pas été beaucoup réaménagé. Il prend essentiellement la forme d'un profond plan d'eau dominant la RNR, dont il occupe plus de 60 % de la surface. **Cet étang, qui ne gèle pas en hiver du fait de sa grande taille, est particulièrement attractif pour l'avifaune en cette saison.** Il est ainsi possible d'y retrouver la Nette rousse (*Netta rufina*) ou encore le Fuligule milouin (*Aythya ferina*) et le Fuligule morillon (*Aythya fuligula*) qui peuvent parfois occuper le plan d'eau par centaines.

La réserve accueille également un **cortège d'oiseaux nicheurs remarquables** (rapaces, pics, passereaux) dans les milieux semi-ouverts, plus secs. L'autre atout du site réside dans la mosaïque d'habitats qu'il abrite, notamment ses **groupements végétaux aquatiques et ses pelouses sèches**, qui présentent un fort intérêt patrimonial.

PROTECTION ET OUTILS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le site a été classé en « Réserve naturelle régionale » par délibération du Conseil régional d'Île-de-France du 9 juillet 2009. La réserve intègre un territoire d'une superficie totale de 282 ha faisant l'objet d'un **arrêté préfectoral de protection de biotope** (APPB) dénommé « Plans d'eau de Cannes-Ecluse ». Elle est également comprise dans le périmètre de la **Zone de Protection Spéciale** (ZPS) « Bassée et plaines adjacentes », découlant de la Directive européenne « Oiseaux », d'une superficie de plus de 27 000 ha.

Aussi, la réserve s'inscrit partiellement dans la **Zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunistique (ZNIEFF) de type 1** « Plans d'eau de Cannes-Ecluse » elle-même incluse dans la **ZNIEFF de type 2** « Basse vallée de l'Yonne ».

Enfin, la RNR des Seiglats est comprise dans le **Périmètre Régional d'Intervention Foncière** (PRIF) dit « des Seiglats », qui s'étend sur 297 ha. Depuis la création de ce PRIF en 2002, près de 250 ha ont été acquis en jouissance, dont les parcelles classées en RNR. Ces dernières sont donc la propriété du Conseil régional.

ESPECES ET HABITATS

La RNR des Seiglats se compose essentiellement de **milieux jeunes et issus d'un fort remaniement**. Associé à ces stades pionniers, on note la présence d'îlots de végétation vieillissante sur les ripisylves et les bras morts de l'Yonne. « L'après-carrière » n'a pas connu de réaménagements. Le site des Seiglats se compose d'un ensemble de zones humides alimentées par la nappe de la craie et par la nappe d'accompagnement de l'Yonne. Ce vaste ensemble constitue une mosaïque d'habitats variés (étangs, ripisylves, marais, roselières, pelouses à orchidées, etc.). 12 types d'habitats ont ainsi été cartographiés dans l'enceinte de la RNR, dont deux présentent une valeur patrimoniale : les groupements de petits potamots et les bois de frênes et d'aulnes. Les pelouses alluviales et humides du Mésobromion accueillent l'Euphorbe verruqueuse (*Euphorbia flavicoma subsp. verrucosa*), protégée en Île-de-France et inféodée aux pelouses et aux friches de la RNR. Une autre plante protégée à l'échelle de la Région, la Cuscute d'Europe (*Cuscuta europaea*), est une herbacée classée « vulnérable » sur la Liste rouge régionale. Parasite d'autres herbacées comme l'Ortie dioïque (*Urtica dioica*) elle est inféodée à la mégaphorbiaie et aux lisières nitrophiles de la réserve. Ces deux espèces protégées ont été retenues parmi les 238 espèces comme possédant une valeur patrimoniale forte sur le site.

Actuellement, l'état de connaissance des différents groupes taxonomiques est variable. Certains groupes d'espèces ont fait l'objet d'inventaires poussés depuis longtemps ou ont été explorés dans le cadre d'études spécifiques récemment réactualisées tandis que d'autres sont encore mal connus sur la réserve. A titre d'exemple, certains groupes d'insectes ont fait l'objet d'une

réactualisation des connaissances tandis que les micromammifères ou les diptères demeurent mal connus au sein de la RNR. Le cortège de l'ichtyofaune (les poissons) est quant à lui bien étudié, de même que ceux des oiseaux ou des odonates.

Avec la flore, l'avifaune est un autre point fort du site, avec environ 120 espèces contactées. Une vingtaine d'espèces sont considérées comme présentant un intérêt patrimonial. Parmi les espèces à plus forts enjeux, on compte le Canard chipeau (*Anas strepera*) pour lequel la fréquentation annuelle en hiver est irrégulière, le Fuligule morillon (*Aythya fuligula*), la Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*) et le Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*). Les berges sont particulièrement favorables à l'alimentation de ce dernier du fait de la présence de nombreux perchoirs naturels et de profils en pente douce. En période hivernale, **l'étang peut accueillir un grand nombre d'oiseaux d'eau** tels que la Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*), le Héron cendré (*Ardea cinerea*) ou encore, le Fuligule milouin (*Aythya ferina*) et le Fuligule morillon (*Aythya fuligula*) qui peuvent s'y regrouper en nombre (on a pu dénombrer des pics à plus de 300 individus pour le Fuligule morillon). Les effectifs notés du Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*) ont atteint les 90 individus présents en même temps sur le site, ce qui est assez exceptionnel dans le sud du département. Au niveau régional, ce sont donc des effectifs importants que l'on retrouve dans cette grande étendue d'eau, lieu de quiétude fournissant les ressources alimentaires nécessaires au ravitaillement de ces oiseaux faisant une halte sur la réserve avant de pouvoir reprendre leur migration.

Sur l'ensemble des espèces d'oiseaux contactées, **plus de 40 ont déjà été recensées comme étant nicheuses**, à l'instar du Bouvreuil pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*) et de la Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*), deux espèces classées « vulnérables » (VU) sur la [Liste rouge des oiseaux nicheurs d'Île-de-France](#), du Lorient d'Europe (*Oriolus oriolus*) ou encore des Pics noir (*Dryocopus martius*) et épeichette (*Dendrocopos minor*).

Les opérations de restauration des prairies humides et de conservation des secteurs de mégaphorbiaies sont bénéfiques à l'installation d'espèces d'oiseaux de milieux semi-ouverts. Plusieurs espèces trouvent par ailleurs les milieux humides nécessaires à leur installation. Enfin, les boisements demeurent attractifs pour un nombre grandissant d'espèces menacées.

Les données disponibles semblent indiquer que le site pourrait s'avérer moins attractif pour l'avifaune hivernante. En effet, les effectifs comptés seraient moindres aujourd'hui. Ces observations d'hivernants en nette diminution peuvent être liées à des usages dérangeants (braconnage piscicole, etc.) ou encore au changement climatique.

Ont également été mentionnés sur le site, le Grèbe jougris (*Podiceps grisegena*), espèce classée « en danger critique d'extinction » en Île-de-France

et le Phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*), « en danger » à l'échelle régionale.

La présence d'un long linéaire de berges bordées d'eaux courantes d'une part et d'eaux stagnantes d'autre part convient **aux odonates, avec près de 30 espèces recensées sur le périmètre**, dont certaines peuvent être considérées comme patrimoniales. C'est le cas de l'Orthétrum bleissant (*Orthetrum caerulescens*), de la Libellule fauve (*Libellula fulva*), de la Cordulie bronzée (*Cordulia aenea*), de la Naiade aux yeux rouges (*Erythromma najas*) ou encore de la Leucorrhine à large queue (*Leucorrhinia caudalis*), protégée à l'échelle nationale. Au sein du cortège de lépidoptères, environ **25 espèces de papillons de jour** ont été recensées, telles que le Flambé (*Iphiclides podalirius*), le Petit-mars changeant (*Apatura ilia*), espèce typique des boisements inondés dont la chenille se développe sur les peupliers noirs et blancs ainsi que sur les saules, ou encore la Grande tortue (*Nymphalis polychloros*). Ces trois espèces sont déterminantes de ZNIEFF en Île-de-France.

Peu de **mammifères** ont été observés sur la réserve. Six espèces de chauves-souris (toutes les espèces de chiroptères sont protégées à l'échelle nationale), utilisent le site comme lieu de chasse et de repos. Trois d'entre elles sont classées « quasi menacées » sur la [Liste rouge régionale](#) : la Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*), la Noctule commune (*Nyctalus noctula*) et la Pipistrelle de Nathusius (*Pipistrellus nathusii*), rare en Île-de-France.

Le site présente **un faible intérêt pour les reptiles** (deux espèces : le Lézard des murailles et la Tortue de Floride) et pour les amphibiens (trois espèces : la Grenouille rieuse, la Grenouille verte et la Grenouille rousse). L'étude hydrologique de 2018 a en revanche permis **un inventaire relativement exhaustif des espèces de poissons**, révélant la présence de dix espèces différentes. Cette étude a également permis de mieux appréhender le fonctionnement du réseau hydrologique du site et de mieux comprendre les interactions entre les milieux aquatiques et connexes. L'empreinte humaine sur ces milieux est l'une des principales caractéristiques du site, mais les travaux de restauration et de gestion menés au sein de la RNR par Île-de-France Nature ont permis d'en restaurer le fonctionnement écologique naturel. D'autres projets de renaturation sont à l'étude, notamment pour favoriser l'accueil d'espèces à enjeux.

ENJEUX ET GESTION

Cinq enjeux principaux ont été identifiés lors de l'élaboration du plan de gestion du site en 2012, sur la base des connaissances du site, de la valeur patrimoniale des habitats et des espèces ainsi que les activités humaines :

1. Mieux comprendre le fonctionnement hydrologique de la réserve pour assurer, voire optimiser la conservation des habitats et des espèces ;

2. Garantir le maintien de conditions d'accueil favorables à l'avifaune hivernante et migratrice et favoriser la nidification des espèces affiliées aux marais ;
3. Veiller à la conservation des milieux connexes au plan d'eau (milieux ouverts humides ou hygrophiles, boisements) ;
4. Accueillir le public dans de bonnes conditions et dans le respect des enjeux écologiques ;
5. Être en mesure d'assurer la gestion administrative de la réserve et sa représentativité au sein des différents réseaux et instances régionales et nationales.

Plusieurs études et travaux ont été réalisés ces dernières années pour répondre à ces enjeux. Une **étude hydrologique** a permis de mieux appréhender le fonctionnement du site, et permet d'envisager des travaux de restauration des milieux naturels pour les prochaines années. Les **inventaires écologiques** et les **suivis naturalistes** contribuent à améliorer les connaissances sur les espèces, à affiner les enjeux, mais aussi à adapter la gestion et l'entretien du site à leur évolution. Aussi, différentes pistes sont actuellement à l'étude pour permettre de consolider l'accueil du public sur le site.

La vocation de la RNR à accueillir et à sensibiliser le public a entraîné la mise en place de panneaux d'information, et la création d'un parcours pédagogique est à l'étude. Un observatoire a également été aménagé pour permettre aux visiteurs d'apprécier la richesse écologique du milieu. Des animations à destination du grand public et des scolaires sont aussi organisées par Ile-de-France Nature. L'accès à la réserve peut se faire librement, pour la balade et la course à pied. En revanche, les chiens peuvent altérer la tranquillité des oiseaux sur le site, c'est pourquoi leur présence est interdite au sein de la réserve. Un autre enjeu majeur de gestion concerne la surveillance, du fait de la fréquentation illégale de la réserve par certains pêcheurs ; la pêche et la navigation étant strictement interdits dans son enceinte.

DOCUMENTS :

VOIR AUSSI :

[Île-de-France Nature - Seiglats](#)

[Association RNF - Seiglats](#)

[INPN - Seiglats](#)

